



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
TOURNOI DE FUTSAL DE LA LIGUE OUEST
Samedi 16 février 2019
SAINT JACQUES DE LA LANDE (Ille-et-Vilaine)

ANNEXE 1 : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le tournoi futsal se déroulera le samedi 16 février 2019 de 8h30 à 17h30 au gymnase Salvador Allendé, situé au 115 Place Salvador Allende, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.

Le vainqueur et le finaliste de cette journée participera au championnat national de Futsal de la FCD du 22 au 23 juin à Châteauroux (18).

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club organisateur :**
VRASAD

b) **Conseiller technique Ligue Ouest :**
M. Vylas CHITDARA
Email : vylas.chitdara@gmail.com
Mobile : 06.86.37.94.16

c) **Règlement particulier :**

Les rencontres se disputeront conformément aux règles de la Fédération Française de Futsal.

Les équipes doivent être composées de 5 joueurs dont le gardien, avec 4 remplaçants maximum.

d) **Arbitrage :**

L'arbitrage sera assuré par trois arbitres officiels de la Fédération Française de Football.

e) **Tenue :**

Les maillots doivent être uniformes. Tous les joueurs d'une équipe doivent porter le même équipement dont la couleur se distingue nettement de celle des joueurs adverses et de l'arbitre. Le club organisateur disposera de jeux de chasubles afin de pallier l'utilisation de maillots de couleur voisine par deux clubs. Chaussures de sport propres.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) **Transport :**

Le transport est à la charge des clubs participants.

b) **Accueil :**

À 8h30 au gymnase Salvador Allendé situé au 115 Place Salvador Allendé, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.

c) **Hébergement :**

Pour les clubs ayant plus de 200 Km, un hébergement sera assuré à l'**Hôtel Campanile Rennes Sud Saint Jacques**, 5 rue Frédéric Benoit - 35136 - Saint-Jacques-de-la Lande.

La demande d'hébergement doit être formulée au plus tard **le mercredi 9 janvier 2019 sur SYGEMA** et auprès du conseiller technique Vylas CHITDARA.

Le dîner du vendredi soir est à la charge des clubs

d) **Pot de clôture et récompenses :**

La remise des récompenses se fera à l'issue des matchs vers 16h30. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue.

e) **Restauration :**

Le déjeuner du samedi midi aura lieu à la brasserie « pizzeria Marius », situé au 1 Avenue Roger Dodin, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande. La Ligue prendra en charge le déjeuner.

f) **Soutien santé :**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. Il est assuré pendant toute la durée de la compétition par l'organisateur.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) **Licences et documents :**

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2018/2019 et/ou d'un certificat d'aptitude à la pratique du futsal en compétition.

Aucune licence en cours ne sera acceptée.

b) **Engagement :**

Droits de participation :

- 10,00 € par compétiteur sans hébergement. Cochez dans **SYGEMA frais compétiteur tarif 1**
- 20,00 € par compétiteur avec hébergement. Cochez dans **SYGEMA frais compétiteur tarif 2**

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne **avant le mercredi 9 janvier 2019** (délai de rigueur).

Une facture correspondant à l'ensemble des frais de participation sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

c) **Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

d) **Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sortie des véhicules du club).

e) **Bilan activités et compte-rendu :**

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités. Le représentant de la ligue adresse un compte rendu succinct sur le déroulement de la compétition à Patrick BUSSARD (mail : bussard.patrick@wanadoo.fr).

f) **Droit d'image :**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du tournoi de futsal de Saint-Jacques-de-la-Lande et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

Vice-président de la Ligue Ouest,
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest ;
- Membres du comité directeur de la ligue ;
- Président des clubs LO/FCD ;
- Conseiller Technique Sportif futsal de la ligue.

